

# EQUIPEMENTS DE SECURITE CIRCUIT 2017

GROUPES	INTERNATIONAL						NATIONAL - REGIONAL					
	TOUS GROUPES	N	FN	A	FA	D/E	CN-F, CM, CN, Coupe de Marque	FC, F2000, GT de Série	Endurance TT T1-T2-T3 SSV	Drift		
Amature de Sécurité		ANNEXE J	RP	ANNEXE J	RP	ANNEXE J		RP	RP	X		
Harnais 5 points minimum homologués FIA Norme 8854/98 en cours de validité			X					X	X	4 points mini		
Harnais 6 points minimum homologués FIA Norme 8853/98 en cours de validité				X		X	RP					
Pare brise en verre feuilleté			X					X	RP	X		
Film anti-déflagrant				X				REC	X	X		
Extincteur 2 kg (poudre ou liste N°6) en cours de validité							X			X		
Extincteur 1 kg						X						
Extincteur voiture fermée AFFF / habitacle / moteur (simultané) liste N°6* ou liste N°16 en cours de validité				X				RP	Obli en T1A	X		
Extincteur voiture ouverte AFFF / habitacle / moteur (simultané) liste N°6* ou liste N°16 en cours de validité					X	X	X					
Coupe circuit				X		X		X		X		
Vêtements et gants ininflammables (Norme obligatoire se référer au règlement combinaison. Normes FIA broderie uniquement, voir identification des combinaisons).			X *1			X *1	X *1	X *1	X	X *1		
Cagoule homologuée FIA en cours de validité			X			X	X	X	X	X		
Sous vêtements homologués FIA en cours de validité					REC *2			X	X	REC *2		
Chaussure homologuée FIA en cours de validité		REC	X			X	X	X	X	X		
Fixations supplémentaires : 2 par capot.				X			RP					
Anneau de remorquage AV-AR					X				X	X		
Double circuit de freinage										X		
2 rétroviseurs extérieurs										X		
Triangle de signalisation										X		
Mousse d'arceau									X	X		
Filet type NASCAR										X		
Type de réservoir carburant												
Canalisation de carburant												
Casques homologation reconnue FIA compatible RFT												
Système Retenue Frontale de Tête			X			X	X	X	RP	RP		
Siège homologué FIA en cours de validité							RP			X		

**Légende : X ou Obli = obligatoire ; REC = recommandé ; RP = se reporter à la réglementation particulière à ce groupe. Pour d'autres produits, voir RP et Annexe J (liste N°6). Il est rappelé qu'en cas de doute sur un point de sécurité mentionné dans le tableau ci-dessus, il convient de se reporter au texte du règlement qui fait foi.**

\*1 A compter du 1er janvier 2018, Combinaison Norme FIA 8856-2000 Obligatoire.

\*2 A compter du 1er janvier 2018, haut de sous-vêtements (t-shirt manche longue) norme FIA 8856-2000 Obligatoire.